

# Formation de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

#### Public

Personnel OGEC

# Prérequis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

# Modalités et délais d'accès

Demande du bénéficiaire effectuée par téléphone ou mail Entretien et validation du projet de formation Signature de la convention de formation Le délai d'accès est fixé à 30 jours minimum.

# Objectifs professionnels

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

L'exercice de l'activité de SST nécessite la mise en œuvre de deux domaines de compétences, eux-mêmes déclinés en compétences professionnelles nécessaires à leur acquisition

# Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- 1 -Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- 2 Protéger de façon adaptée
- 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations

#### -AREP LYCEE SAINT-PAUL

38 route de la Bassée - BP 17- 62301 LENS Cedex

Tél : 03 21 13 56 10 - Fax : 03 21 13 56 19 - E-mail : formationcontinue@lyceestpaul-lens.fr - Numéro de déclaration d'activité : 32 62 02992 62



- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soimême
- 3 Examiner la victime
- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaitre les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- 4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- 5- Secourir la victime de manière appropriée
- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

# Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- 6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- 7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- 8 Participer à la maitrise des risques professionnels par des actions de prévention

#### -AREP LYCEE SAINT-PAUL

38 route de la Bassée - BP 17- 62301 LENS Cedex

Tél: 03 21 13 56 10 - Fax: 03 21 13 56 19 - E-mail: formationcontinue@lyceestpaul-lens.fr -

Numéro de déclaration d'activité: 32 62 02992 62



- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

# Méthodes mobilisées

La pédagogie utilisée est basée sur les techniques suivantes :

- -Apports de connaissances théoriques-
- -Exercices pratiques

# Nombre de participants

Minimum: 4 participants Maximum: 10 participants

# Dates de la formation

Lundi 25 août 2025

# Durée de la formation

7 heures

# Tarifs de la formation

125 euros nets de taxes par stagiaire

# Modalités d'évaluation

# 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation

# Épreuve certificative n°1:

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur.

Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

#### -AREP LYCEE SAINT-PAUL

38 route de la Bassée - BP 17- 62301 LENS Cedex

Tél : 03 21 13 56 10 - Fax : 03 21 13 56 19 - E-mail : formationcontinue@lyceestpaul-lens.fr - Numéro de déclaration d'activité : 32 62 02992 62



<u>Épreuve certificative n°2</u>: Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

L'épreuve peut être réalisée sous différents formats :

- Entretien direct (individuel) avec le formateur,
- En plénière.

#### <u>Validation</u>

- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.
- Obtention du certificat de Maintien et Actualisation des Compétences SST par l'INRS dès lors que l'ensemble des compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.
- Attestation de formation délivrée par l'AREP St Paul LENS

# Suite de parcours

Recyclage tous les deux ans par le suivi d'un stage de « Maintien et Actualisation des Compétences » d'une durée de 7h.

# Lieu de la formation

Salle S1, 2 rue du pourquoi pas, 62300 LENS

# Accessibilité aux personnes handicapées

Locaux conformes à la règlementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le réfèrent handicap de la structure.

Cette formation est accessible à toutes personnes pouvant mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST. Un entretien permettra de confirmer l'entrée en formation et les adaptations nécessaires.

#### -AREP LYCEE SAINT-PAUL

38 route de la Bassée - BP 17- 62301 LENS Cedex

Tél: 03 21 13 56 10 - Fax: 03 21 13 56 19 - E-mail: formationcontinue@lyceestpaul-lens.fr -

Numéro de déclaration d'activité : 32 62 02992 62



Contact(s)

Florence CASSEL-DEFONTAINE - Responsable AREP St Paul LENS

# -AREP LYCEE SAINT-PAUL

38 route de la Bassée - BP 17- 62301 LENS Cedex

Tél: 03 21 13 56 10 - Fax: 03 21 13 56 19 - E-mail: formationcontinue@lyceestpaul-lens.fr -

Numéro de déclaration d'activité: 32 62 02992 62



# **Programme**

# ...1ère ½ journée :

- ✓ Présentation des stagiaires et intervenant
- ✓ Présentation de la formation (organisation, objectifs)
- ✓ Rôle, missions du SST
- ✓ Cadre juridique
- ✓ Notions de bases en prévention des risques professionnels
- ✓ Rôle du SST face à une situation d'accident (Protéger, Examiner, Faire Alerter/Alerter et Secourir)
- ✓ Action : Protéger
- ✓ Evaluation formative à l'oral.

# 2ème ½ journée:

- ✓ Actions: Examiner, Faire alerter ou Alerter Secourir
- ✓ Action : Secourir
- ✓ Démarche de prévention
- ✓ Evaluations certificatives
- ✓ Bilan et fin de formation

# Résultats de la dernière session de formation de formation :

Une seule session de formation de Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail a été effectuée le 31 août 2023.





#### -AREP LYCEE SAINT-PAUL

38 route de la Bassée - BP 17- 62301 LENS Cedex

Tél : 03 21 13 56 10 - Fax : 03 21 13 56 19 - E-mail : formationcontinue@lyceestpaul-lens.fr - Numéro de déclaration d'activité : 32 62 02992 62